

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDREDÉLIBÉRATION
séance du 27 mai 2024

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni le **lundi 27 mai 2024 à 19 h** en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François SERVENT, Maire de Nieulle-sur-Seudre.

Nombre de Conseillers :
En exercice : 14 - Présents : 11 - Votants : 14 - Pouvoirs : 03
Date de Convocation : 22/05/2024

Présents : M. SERVENT François, Maire, Mme CHEVALIER Ingrid, M. BOITEL Dominique, Mme RUCHAUD Emmanuelle, M. ANGER Gérard, Adjoint, Mme BILLAUD Vanessa, Mme CHAUVET Maguy, M. GACHINAT Patrick, M. MANCEAU Michel, Mme MORICE Élodie et M. VIOLLET Geoffroy

Absents excusés : M. OCTEAU Stéphane, M. RENOULEAUD Bruno et Mme TOBI Karine qui ont donné pouvoir respectivement à M. BOITEL Dominique, M. SERVENT François et Mme RUCHAUD Emmanuelle.

Secrétaire de séance : Mme CHEVALIER Ingrid.

Délibération n° D24_03_02

Objet **FINANCES COMMUNALES**
Demande de contribution financière pour un projet championnat du monde de planche à voile

M. le Maire présente la demande émanant d'un jeune garçon de 12 ans domicilié à Bourcefranc-le-Chapus, qui sollicite une contribution financière de la commune pour participer au championnat du monde de planche à voile qui se déroule en Hongrie de 20 au 28 juillet prochain. Ce jeune garçon est actuellement classé 2^{ème} au niveau national. Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ce dossier.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'exposé de M. le Maire,

Vu la requête formulée par l'intéressé,

Considérant que les aides sociales facultatives ont vocation à aider les personnes de la commune les plus en difficultés ou en état de précarité pour répondre aux besoins quotidiens (alimentation, soins, produits d'hygiène, chauffage...) et doivent respecter les principes généraux du droit parmi lesquels le principe d'égalité ;

Attendu que la demande de ce jeune garçon ne relève d'aucune de ces catégories ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité

- **de refuser** la demande d'aide financière du jeune garçon de 12 ans domicilié à Bourcefranc-le-Chapus, sollicitant une contribution financière de la commune pour participer au championnat du monde de planche à voile qui se déroule en Hongrie de 20 au 28 juillet prochain,
- **d'autoriser** M. le Maire ou son représentant à signer tout document administratif et comptable corroborant cette décision.

Vote du Conseil Municipal :

Pour accepter l'aide : 0

Pour refuser l'aide : 14 - Abstention : 0

Certifié exécutoire :

Télétransmis au contrôle de légalité, le **30/05/2024**.

Publié sur le site internet de Nieulle-S/Seudre, le **30/05/2024**.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

Ingrid CHEVALIER

Secrétaire de séance

François SERVENT

Maire

